

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1609 - page 368

89 - Yonne

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la sous-préfecture de Sens.

MAGALI.

Nouvel objet : créer et gérer une épicerie sociale pour apporter une aide alimentaire et non alimentaire aux personnes et foyers en difficulté, afin de leur permettre de retrouver un équilibre budgétaire dans le plus grand respect de leur dignité ; développer en direction de ces personnes et avec leur collaboration, des actions éducatives portant sur la gestion du budget familial, la santé, l'hygiène, l'alimentation équilibrée, etc.. ; offrir un libre choix de produits de base sains et équilibrés tout en assurant un accueil, un dialogue chaleureux une écoute et des conseils compétents ; pérenniser ces actions par la réalisation d'achats groupés, la mise en place d'une coopérative d'approvisionnement et de distribution, la préparation de plats cuisinés, la confection de repas avec les implications nécessaires, en tâches de gestion, de conseil et d'éducation ; entreprendre tout ce qui peut contribuer à la réalisation de cet objet.

Siège social : 3, place Etienne Dolet, 89100 Sens.

Date de la déclaration : 24 décembre 2014.